




Conseil de quartier Saint-Martin
Compte-Rendu
Mardi 28 février 2023
Auberge de jeunesse Canal Saint-Martin



Ordre du jour

- 
- **Présentation du dispositif "habitants référents sécurité" et point sur l'avancement de la stratégie territoriale de sécurité et prévention de la délinquance (2021-2026) par Lénaïc Briéro, adjointe à la Maire adjointe déléguée à la sécurité (cf diaporama)**
 - **Point d'étape sur les travaux des groupes projet créés par le conseil de quartier (cf. power point)**
 - **Dotation financière du conseil : bilan 2022 et nouveaux projets 2023 (cf. diaporama)**
 - **Dotation financière 2023 : validation des premières demandes (cf. diaporama)**
 - **Questions diverses**





Accueil des participants par Jean-Charles Auffret, responsable de la direction de quartier Nord-Ouest et les habitants Co-animateurs : Jocelyne Fauchoux, William Gigou et Bernard Le Page.

1. Présentation du dispositif "habitants référents sécurité" et point sur l'avancement de la stratégie territoriale de sécurité et prévention de la délinquance (2021-2026) par Lénaïc Briéro, adjointe à la Maire adjointe déléguée à la sécurité

Cf. diaporama

Madame Briéro rappelle la concertation qui a précédé l'adoption de la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance (démarche de livre blanc avec les habitants et tous les acteurs concernés). Cette feuille de route a été établie pour la période 2021/2026, elle fixe les priorités d'actions de la Ville et de ses partenaires avec trois grandes ambitions :

- ✓ Assurer la sécurité et la tranquillité des Rennaises et des Rennais,
- ✓ Renforcer la prévention auprès des jeunes et agir du côté des parents
- ✓ Favoriser la prise en charge des victimes et notamment des victimes de violences sexistes et sexuelles.

Et deux axes transversaux : renforcer la place des habitants et la communication ainsi que d'améliorer la relation polices-population





L'élue présente des exemples de décisions prises depuis un an et demi :

- **La création de 40 postes de policiers municipaux en charge notamment de la prévention et de la médiation. La Maire souhaitait qu'il y ait plus d'îlotage. Les horaires de présence des policiers sur l'espace public ont été étendus en semaine (ex : jusque 2H 30 du matin en centre-ville et de 10h à 20 h le dimanche dans tous les quartiers). Les agents sont dotés aujourd'hui d'un pistolet à impulsion électrique.**
- **L'extension sur le territoire de la vidéo protection lorsque le dispositif est jugé objectivement utile dans le cadre d'une discussion entre le Procureur, la Maire et le Directeur départemental de la sécurité publique.**
- **Mise en place d'opérations conjointes et d'opérations coup de poing. Exemple : l'enlèvement des voitures épaves en lien avec la Police Nationale.**
- **La création de 5 postes de médiateurs et de 5 postes d'éducateurs spécialisés dans le cadre du contrat de sécurité intégré signé par la Maire et le Premier Ministre ; deux postes sont positionnés à Villejean/Beauregard en octobre 2022 (dispositif des binômes de la prévention)**
- **Le dispositif de rappel à l'ordre pour les jeunes mineurs de 9 à 13 ans qui ne font pas l'objet de décisions de justice. Les enfants sont convoqués à la Mairie avec leurs parents. Sont ainsi évoquées les responsabilités parentales, les peines encourues et l'accompagnement des parents démunis.**
- **La médiation municipale : les agents de la ville de Rennes sont formés à de la médiation sociale et déambuleront sur tous les quartiers rennais sur 18 créneaux (soirées ou dimanches am) entre mai et septembre.**
- **L'ouverture en septembre 2023 de la maison des femmes victimes de violences sur le site de l'hôpital Sud. Il s'agira d'un accueil pluridisciplinaire avec soutien juridique, social et médical.**
- **Sera également mise en place la brigade anti-incivilités en 2024 pour lutter notamment contre les nuisances sonores et les dépôts sauvages.**

Est évoqué le trafic de stupéfiants : Madame Briéro rappelle que ces délits sont présents à Rennes comme dans toutes les villes en France. La lutte est engagée sur les champs sécuritaire, économique, social, éducatif, culturel, ...). Tout le monde a un rôle à jouer y compris les habitants via des signalements immédiats pour éviter que les présences de dealers ne s'enkystent dans les parties communes d'immeubles ou sur l'espace public.

L'information entre les acteurs de la sécurité est fluide et l'élue à la sécurité fait le point quotidiennement avec le directeur départemental de la sécurité publique.



Les signalements permettent au délégué cohésion police nationale / population (Monsieur Jacques Bodin) de se déplacer sur site, de rencontrer les victimes et de faire le lien avec les services opérationnels de la police pour sécuriser les lieux de deals.

À noter aussi les rendez-vous polices/population dans les quartiers permettant à des habitants de rencontrer dans un lieu neutre des policiers municipaux et nationaux. Le prochain rendez-vous est fixé le 17 mars à la maison de quartier de Villejean, (inscription sur rendez-vous à la direction de quartier). Une rencontre est programmée à Beauregard le 28 novembre au Cadran. L'an passé, 21 rendez-vous ont été organisés et 200 personnes ont été entendues.


Un habitant signale que des panneaux de voirie "sens obligatoire" ont été arrachés un dimanche matin ; il a fait le signalement et demande à être informé sur l'organisation mise en place. Il est répondu que le dimanche, l'habitant est orienté vers le dispositif d'astreinte (Citédia, élus, services) qui traitent les demandes urgentes. Il est possible chaque jour de faire ce type de signalement sur l'application Rennes cité Zen. La police municipale peut aussi être contactée même le dimanche de 10h à 20 h par téléphone au 02 23 62 25 20.

Sont signalés depuis la fin de l'année dernière des cambriolages récurrents sur les rues Camille Desmoulins, Dr Delacour et Bourgault Ducoudray (nombreux vols constatés dans les jardins ou à l'intérieur des maisons, tentatives d'intrusion par les portes de garage, deux visites sur une même maison équipée de caméras de surveillance dont une présence sur site de 25 minutes.

Les résidents concernés expriment leurs inquiétudes et demandent une attention particulière des acteurs de la sécurité. La situation est anxiogène d'autant plus que rue Delacour, l'éclairage public est éteint dès 23 heures. Il est précisé que certains secteurs de la ville sont effectivement éteints mais normalement pas à cette heure. Une vérification technique sera faite. Mr Brossard explique qu'aucun des quartiers de Rennes n'est délaissé par les polices et la Ville.

Sur la question de l'éclairage, il précise qu'il faut distinguer le sentiment d'insécurité que peut générer l'obscurité et l'insécurité réelle. Il considère que les piétons peuvent aujourd'hui s'équiper de lampes. Une participante précise que la question de la praticité doit aussi être prise en compte et particulièrement près de stations de métro où les flux piétons sont nombreux.





Il est rappelé que les dépôts de plainte sont nécessaires. Des signalements par mail peuvent également être fait à la direction de quartier qui travaille étroitement avec le service prévention délinquance et l'élue déléguée à la sécurité. Le délégué cohésion Police Nationale /population peut aller à la rencontre des personnes victimes. Tous les mois, les acteurs de la sécurité se réunissent pour organiser des veilles et des interventions. Polices nationale et municipale seront informées dans les plus brefs délais de cette suite de cambriolages.


Un participant signale aussi des traces de pas sur les murs dans une propriété de la rue Pierre Legrand. Il donne les coordonnées de trois entreprises de sécurité.

Andréa Balay présente le dispositif de renouvellement des habitants référents sécurité. (Cf. power point)

Le mandat actuel de ces référents se termine en juin 2023. Un appel à candidatures est lancé pour la période 2023/2025, l'objectif étant de désigner deux représentants par conseil de quartier. Est également prévu un tirage au sort via la fabrique citoyenne de Rennes et un appel aux étudiants pour diversifier les publics. Toute personne majeure domiciliée à Rennes peut répondre à l'appel.

Actuellement à Saint Martin, il y a deux habitants référents sécurité. Ces personnes peuvent décider de poursuivre leur mission et d'autres personnes intéressées peuvent présenter leur candidature en prenant contact avec la direction de quartiers Nord-Ouest. Les nouveaux habitants référents seront désignés au prochain conseil de quartier le 28 mars 18h30.

Les deux habitants référents s'expriment sur l'ambiance du quartier et sur leur rôle. Sont évoqués :

- ✓ Le rôle de la brigade des stupéfiants à l'échelle d'un immeuble impacté par le trafic ; il est précisé que la brigade travaille à remonter et démanteler des filières ; la mobilisation est forte mais s'inscrit dans un temps long
 - ✓ La présence de trafic de stupéfiants sur tous les quartiers de la ville, l'importance de l'éducatif pour limiter les incivilités auprès de certaines populations,
- 



- ✓ En ce qui concerne les missions de l'habitant référent sécurité sur st martin, il peut être amené à contacter la police municipale, les victimes de harcèlement ou de discrimination ne connaissent pas les démarches à entreprendre. La mission n'est pas toujours évidente ; il faut faire des signalements sur des problématiques importantes et récurrentes. Ce qui paraît intéressant, c'est de participer aux réflexions et partage d'informations, de connaître tous les services qui existent,
- ✓ La création d'une adresse "habitant référent sécurité" peut être étudiée pour faciliter la transmission d'informations.
- ✓ Sont signalés par une participante, les tirs de mortier très fréquents. Il est répondu que les auteurs sont interpellés difficilement. Les points noirs sont situés dans le centre-ville, à la gare et dans certains quartiers.

Les numéros utiles :

Monsieur Jacques Bodin délégué Cohésion Police Nationale/population : 07 72 02 96 67

La Police Nationale en cas d'urgence : le 17

La Police Municipale : 02 23 62 25 20

L'application RenCitéZen : [Faire un signalement avec RenCitéZen à Rennes](#)

L'adresse mail de Madame Briéro : I.briero@ville-rennes.fr

L'adresse mail de Ludovic Brossard : I.brossard@ville-rennes.fr

L'adresse mail de la direction de quartier : dqno@ville-rennes.fr



2. Point d'étape sur les travaux des groupes projet créés par le conseil de quartier

Cf. PowerPoint

Présentation par Jean Charles Auffret et Christophe Le Ferrec.

Une participante signale que beaucoup d'habitants se disaient intéressés par les signalements de dysfonctionnements sur l'espace public il y a un an mais que peu de personnes participent aujourd'hui aux déambulations dans le quartier. Elle s'interroge sur les suites qui seront données à ces demandes par les services municipaux. Elle suggère que le groupe projet soit supprimé après examen de ces dossiers et que le groupe projet urbanisme environnement prenne la suite de ce travail comme cela se faisait auparavant.

Même remarque sur les suites données au recensement d'espaces à planter sur le quartier. Ludovic Brossard répond que la plantation d'arbres s'inscrit dans un temps long ; le temps du citoyen n'est pas toujours le temps de la collectivité. Mais l'expertise d'usage des habitants est reconnue.

Une autre participante souhaite que ces signalements se fassent de manière autonome via l'application rennes cité zen

A noter une réunion qui s'est tenue le 22 février dernier au sujet de la construction prochaine d'immeubles d'habitation dans les Zac Beauregard et Portes de st Malo. La société Territoires a présenté l'état des études et projets pour trois constructions situées dans le périmètre administratif du quartier st martin.

Une participante regrette que des pins soient plantés au nord des prairies st martin alors que ce n'est pas une espèce endémique et qu'elle attire les chenilles processionnaires. Ludovic Brossard déclare que cela ne concerne que quelques sujets sur un nombre très important d'arbres plantés sur le site. Le 16 mai prochain, une déambulation sera organisée dans les prairies avec le chef de projet. Ce sera l'occasion de dialoguer avec lui sur ces choix.

3. Dotation financière du conseil: bilan 2022 et nouveaux projets 2023

Cf. Diaporama

Présentation par Jean Charles Auffret et les représentants des associations

4. Dotation financière 2023: Validation des premières demandes

Cf. Power point

Le nouveau conseil de Les amis de l'orgue Saint Martin pour le concert exceptionnel du 1^{er} octobre fêtant les 150 ans du relevage par le facteur d'orgue Cavallé-Coll ; 800 euros demandés et 800 validés.

Le groupe projet "animation culture numérique et point lecture" pour l'organisation d'un accueil des nouveaux habitants de la zac Plaisance le 1 ou le 8 juin prochain avec un accompagnement musical : 450 euros demandés et 450 validés.

Deux autres demandes de Coupé Décalé et de la Maison Bleue seront examinées lors du prochain conseil.

Les prochaines dates des conseils de quartier à retenir :

Le mardi 28 mars 18H30 à l'auberge de jeunes.

Le mardi 16 mai 18H30, Rv au kiosque des prairies st martin.